

Au lendemain du traditionnel discours des vœux à la Nation du président de la République Le gouvernement s'active à mettre en œuvre les mesures annoncées par le chef de l'État



Le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet (c), présidant les travaux.



Vue des membres du gouvernement.

J.K.M

Libreville/Gabon

Autour du Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, les membres du gouvernement ont abordé les voies et moyens de traduire en acte les décisions du numéro un gabonais. Ce qui devrait se matérialiser, dans les tout prochains jours, par l'annonce d'un plan précis et détaillé.

LE Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, a

présidé, en fin de semaine dernière, à l'immeuble du 2 Décembre, une réunion interministérielle consacrée à la matérialisation des mesures annoncées par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, dans son traditionnel discours des vœux à la Nation.

Il faut dire qu'il y a urgence. D'autant que, dans cette allocution, le président de la République avait clairement laissé entendre que cette année "est marquée du sceau de l'efficacité et des réalisations" et qu'il

ne tolérerait plus "aucun retard, ni obstacle dans la mise en œuvre des projets". C'est dire que l'équipe Issoze Ngondet 2 est véritablement astreinte à une obligation de résultats. D'autant plus que certaines mesures annoncées par le chef de l'État doivent être traduites en actes, pour certaines, dès ce mois. Et pour d'autres, en mars prochain.

C'est le cas notamment de la mesure d'exonération temporaire des cotisations sociales pour toute créa-

tion nette d'emplois à compter de ce mois. Cette mesure, avait-il précisé, "devra permettre de créer 10 000 nouveaux emplois. Pour ce faire, l'employeur bénéficiera de 50% d'exonération des charges sociales à la première embauche, 75% à la deuxième embauche et 100% à la troisième". De même, avait-il poursuivi, "à compter du mois de mars prochain, 94 établissements secondaires seront dotés de 30 ordinateurs, ainsi que d'une connexion internet". Ce qui, avait-il relevé, "s'inscrit parfaitement dans le volet "Gabon numérique" du Plan stratégique Gabon émer-

gent (PSGE) et permettra la mise à disposition de nouveaux outils pédagogiques pour améliorer l'apprentissage des élèves. Collégiens et lycéens seront ainsi sensibilisés aux fonctionnalités et applications de l'outil informatique. Ils seront mieux à même d'appréhender un monde en pleine mutation digitale".

De fait, au cours de cette rencontre, Emmanuel Issoze Ngondet et l'ensemble des membres de son équipe ont planché sur les voies et moyens de traduire en actes les mesures portant en outre sur la réhabilitation des écoles primaires sur l'ensemble du

territoire national, la finalisation du programme de fournitures des tables-bancs, la mise en place d'une flotte de bus médicalisés, la création d'un Fonds d'initiative départementale, l'installation des lampadaires solaires photovoltaïques dans les zones rurales, la modernisation de notre système de retraite, le programme de gratuité des frais d'accouchement, etc.

Selon certaines indiscretions, le gouvernement devrait rendre public, dans les jours à venir, un plan détaillé et précis de concrétisation de toutes ces mesures.

Projet de révision de la Constitution

Le Parlement réuni en congrès mercredi

J. KOMBILE MOUSSAVOU

Libreville/Gabon

Députés et sénateurs devraient adopter le projet de révision constitutionnelle.

AU terme des travaux de la commission mixte paritaire Assemblée nationale/Sénat, qui se sont tenus vendredi dernier, le Parlement se réunira en congrès mercredi prochain pour adopter, de manière définitive, le projet de loi portant révision de la Constitution gabonaise. Ce texte a été adopté, vendredi dernier, en termes identiques, par les membres de la commission précitée. Étant entendu que cette mouture finale a été soumise, pour avis, à la Cour constitutionnelle. À charge pour la Haute juridiction de veiller à sa constitutionnalité.

Dans tous les cas, au regard des dispositions de la Loi fondamentale, "la présence d'au moins deux tiers des membres des deux Chambres est exigée. La présidence du congrès est assurée par le président de l'Assemblée nationale. Le bureau du congrès est celui de l'Assemblée nationale. Une majorité qualifiée des deux tiers des suffrages exprimés est requise pour l'adoption du projet de révision constitutionnelle".



Photo : Ngoubilli Gaston

Les sénateurs adoptant le projet de révision de la Constitution.

Il faut dire que ce n'est pas la première fois que le Parlement se réunira en congrès. En 2003, on s'en souvient, les deux Chambres du Parlement s'étaient réunies pour adopter une proposition de révision de la Loi fondamentale qui avait débouché, entre autres, sur l'institutionnalisation du scrutin majoritaire uninominal à un tour pour les élections politiques, la suppression de la limitation du nombre de mandats présidentiels, etc. Plus près de nous, en 2011, cela avait conduit à préciser les missions et attributions de la Cour des comptes, clarifié les critères d'éligibilité des membres du Conseil économique et social, (CES), les compétences du Conseil national de la communication (CNC), etc.

Toutes ces modifications de la Constitution avaient suscité une levée de boucliers de la part de l'opposition. Et cela s'est encore

vérifié ces derniers temps. On a tous encore en mémoire les attaques au vitriol du leader de l'Union nationale (UN), Zacharie Myboto, du sénateur de la commune d'Oyem, Jean-Christophe Owono Nguema, et du président de l'Union et Solidarité (US), Jean de Dieu Moukagny Iwangou, qui avaient dénoncé, dans l'actuel projet de révision de la Constitution, "une monarchisation du pouvoir et un déséquilibre du sacro-saint principe de l'équilibre des pouvoirs". Quoiqu'il en soit, les parlementaires se sont attelés à amender de manière significative le texte soumis à leur examen. De sorte que les promus aux emplois supérieurs civils de l'État, les ambassadeurs ainsi que les "envoyés extraordinaires" prêtent serment devant la Cour de cassation et non plus devant le chef de l'État, comme initialement prévu.

APPEL A CANDIDATURES

Importante Société de la place, recherche dans le cadre de ses activités à Libreville, des candidats pour le poste suivant :

Responsable Administratif et Financier

Principales Tâches et Responsabilités :

Au plan financier

- ✓ Établir les budgets prévisionnels d'activité ;
- ✓ Établir et/ou suivre la facturation client ;
- ✓ Suivre la réalisation du chiffre d'affaires et l'évolution des charges liées à l'activité ;
- ✓ Gérer la trésorerie et assurer les relations avec les banques ;
- ✓ Communiquer régulièrement les principaux indicateurs financiers à la Direction ;
- ✓ Contrôler les flux de trésorerie, informer les responsables concernés sur les ressources financières disponibles et prévisionnelles ;
- ✓ Veiller au respect des procédures d'exécution des dépenses ;
- ✓ Gestion des caisses.

Au plan comptable

- ✓ Assurer la relation avec le cabinet d'expertise comptable et le commissaire aux comptes ;
- ✓ Collaborer à la collecte et à la mise à disposition des documents comptables pour la tenue comptable par le cabinet ;
- ✓ Collaborer à la révision comptable et à l'établissement des états financiers annuels avec le cabinet comptable ;
- ✓ Gestion des factures et encaissements clients ;
- ✓ Gestion des factures et règlement fournisseurs ;
- ✓ Gestion fiscale et règlements ;
- ✓ Gestion de la paie ;
- ✓ Assurer le suivi des dossiers fiscaux et sociaux ;
- ✓ Préparer le calendrier de clôture, d'arrêté et d'approbation des états financiers en lien avec les différents conseils de la société.

Organisation et gestion administrative

- ✓ Assurer l'intégrité des données de la société notamment par le suivi de l'archivage physique et informatique des documents en lien avec l'activité ;
- ✓ Informer et conseiller la Direction en matière de contraintes/obligations, fiscales et comptables ;
- ✓ Analyser les besoins organisationnels, préconiser des orientations stratégiques selon les obligations administratives, comptables financières et juridiques ;
- ✓ Participer aux réunions interservices, suivre les projets en cours, exposer les études de faisabilité financière et budgétaire ;
- ✓ Organiser les circuits d'information internes, préconiser les adaptations, veiller à la mise en œuvre des décisions prises par la direction ;
- ✓ Former les équipes à l'utilisation optimale des outils (collaborateurs en supervision) ;
- ✓ Gérer les contrats divers et conventions pour garantir leur respect dans le cadre législatif et/ou réglementaire.

Profil :

- Formation initiale : minimum Bac + 4 en Gestion ou Comptabilité
- Expérience : 5 ans minimum

Vous pouvez postuler, avant le 15 janvier 2018 en nous adressant votre curriculum vitae et lettre de motivation par mail à l'adresse suivante :

recrutement.itv@gmail.com